

CHARTRE QUALITE

LGRH s'engage auprès du bénéficiaire à :

- Apporter un regard professionnel sur ses compétences et ses motivations : son intérêt étant placé au cœur de la prestation
- Garantir un cadre de travail bienveillant, respectueux et confidentiel. Le bénéficiaire reste le seul propriétaire des résultats de son accompagnement.
- Faciliter l'accès aux informations et ressources pour réaliser sa formation (équipe pluridisciplinaire etc...)
- Guider ses prises de décisions d'évolution professionnelle et apporter des techniques pour objectiver son projet.
- Prévenir 48h à l'avance le bénéficiaire en cas d'empêchement d'honorer un rendez-vous et proposer une autre date.
- Donner accès à un support lui permettant de transmettre à l'organisme de formation une réclamation concernant la formation, le suivi ou la relation avec le consultant.
- Profiter d'un suivi tout au long de la formation (tests d'évaluations).
- Informé de manière détaillée en quoi consiste la démarche de formation.

LGRH s'engage auprès des consultants à :

- Donner accès à un support leur permettant de transmettre à l'organisme de formation une réclamation.
- Mettre à disposition tous les documents administratifs permettant le bon déroulement de la formation.
- Mettre à disposition toutes les méthodes et supports permettant le bon déroulement de la formation.

LGRHs'engage auprès des financeurs à :

- Transmettre les documents et informations relatifs à l'organisme de formation.
- Transmettre les documents et informations relatifs au bénéficiaire afin de recevoir le financement.
- Transmettre les documents et informations relatifs au consultant.

LGRH s'engage dans ses prestations à :

- Mettre à disposition du contenu de qualité en améliorant ses méthodes et supports de formation en continue.
- Garantir la stricte confidentialité sur tous les échanges et les tests réalisés entre le consultant et le bénéficiaire.
- Garantir une veille pédagogique et technique.
- Prendre en compte les résultats des questionnaires de satisfaction des bénéficiaires et des consultants.
- Recruter des consultants qualifiés pour réaliser les formations.

Signature de l'organisme de formation

